chère aux socialistes et à tous les novateurs. On se proposait de relever « la dignité humaine » en procédant à une triple « émancipation » du peuple, que le Pape expose ainsi, d'après les dis-

cours de Marc Sangnier lui-même :

« Aujourd'hui le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui, il doit s'en affranchir : émancipation politique. Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant ses instruments de travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent ; il doit secouer leur joug : émancipation économique. Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires ; il doit se soustraire à sa domination : émancipation intellectuelle. Le nivellement des conditions à ce triple point de vue établira parmi les hommes l'égalité, et cette égalité est la vraie justice humaine.»

C'est le sophisme fondamental de la doctrine révolutionnaire, l'idée maîtresse de la Révolution, signalée comme telle non seulement par les philosophes catholiques, mais même par des librespenseurs un peu sagaces. « Ces idées (les idées maîtresses de la Révolution française), — a écrit Émile Faguet, dans son introduction à L'Oeuvre sociale de la Révolution, — à mon avis, se réduisent, à la vérité, à une seule... Cette idée unique, dont toutes les autres, dans les esprits marqués au coin de la Révolution française, ne sont que des formes particulières ou des suites

nécessaires et naturelles, c'est l'idée d'égalité.»

Or, cette passion égalitaire, la Révolution l'a suffisamment prouvé, entraîne nécessairement le mépris de toute autorité, et donc la ruine de toute société. « La première nation qui arrivera à la démocratie intégrale ou qui en approchera beaucoup plus que les autres, dit en ore Émile Faguet (1), sera comme désignée pour disparaître, même sans lutte, par une sorte d'enlisement, après lequel les sables mouvants s'étalent doucement sur l'ense-

veli.»

« Le souffle de la Révolution a passé par là », disait S. S. Pie X, en condamnant solennellement les désastreuses utopies du Sillon, renouvelées de '89 : . . . « Le Sillon travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité, qui serait par là même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice! Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social.» (2)

Déjà, Léon XIII, dans son encyclique Humanum Genus,

⁽¹⁾ Op. cit.

⁽²⁾ Lettre sur le Sillon.